

D.I.C.R.I.M

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

**LES BONS GESTES
LES BONS REFLEXES**

Saint Malo de Phily



La commune face aux risques

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un **risque majeur** existe s'il s'avère qu'un événement dangereux peut se produire sur un secteur donné en causant de graves et importants dommages humains, économiques et environnementaux.

Le **risque majeur** se distingue par deux caractéristiques :

- * **sa gravité** : les conséquences sont lourdes à supporter par les habitants,
- * **sa fréquence** : si faible qu'on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas s'y préparer.



INONDATIONS



INTEMPERIES



TEMPERATURES
EXTREMES



FEUX DE FORÊT



SEISMES

LES BONS GESTES ... LES BONS REFLEXES

En cas de déclenchement de l'alerte :

Trois règles d'or à ne jamais oublier.



Suivez les consignes.



Tenez-vous informés en écoutant la radio



Ne saturez pas le réseau téléphonique

L'information préventive

Un des moyens essentiels de la prévention est l'adoption par les citoyens de **comportements adaptés aux menaces**. La loi du 22 juillet 1987 a instauré le droit des citoyens à une information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis sur tout ou partie du territoire, ainsi que sur les mesures de sauvegarde qui les concernent (article L125.2 du Code de l'environnement).

Dans ce cadre, le Maire élabore son **document d'information communal sur les risques majeurs** (DICRIM). Ce document présente les mesures de prévention et les mesures spécifiques prises en vertu des pouvoirs de police du Maire.

Le Plan Communal de Sauvegarde

La municipalité a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui recense précisément les aléas, les enjeux, et surtout **les moyens et l'organisation mis en œuvre au niveau communal pour permettre au Maire de répondre au mieux à tout événement majeur**.

Le **PCS** est une obligation réglementaire suite à l'approbation du PPRI moyenne vilaine. Pour cela, il prévoit l'organisation interne à la commune (« le Poste de Commandement Communal »), la coordination avec les services de l'Etat et recense tous les moyens dont dispose la commune.

Le mot du Maire

La sécurité des philystins est une préoccupation majeure et permanente de l'équipe municipale et de moi-même.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui a été élaboré en associant l'ensemble des intervenants dans le domaine, permet de recenser, d'identifier, de cartographier les risques majeurs encourus sur la commune.



Ce **DICRIM** vous donne parallèlement les consignes de sécurité à connaître en cas d'évènement lié à ces risques, mais aussi vous rappelle les actions à mener afin de réduire au mieux leurs conséquences.

Pour notre part, et en cohérence avec ce **DICRIM**, la Commune a élaboré son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** dont l'objectif est la mise en sécurité des personnes et des biens ainsi que le soutien aux secours en cas d'évènements majeurs.

Le **DICRIM** est un document que je vous invite à lire attentivement et à conserver soigneusement, non pas à portée de main, mais dans un lieu où il ne sera pas oublié.

Attention, le **DICRIM** ne doit pas nous faire oublier tous les autres risques de la vie courante auxquels nous devons tous rester attentifs.

C'est grâce à cette vigilance commune que nous pourrons continuer à bien vivre ensemble.

Mme Le Maire
Marie-Claire BRAULT

Equipements à avoirs en permanence chez soi :



1 radio portable avec piles de rechange



1 lampe de poche avec piles



Des bouteille d'eau potable



Ses papiers personnels



1 trousse de pharmacie et les médicaments urgents

*Des couvertures
Des vêtements de rechange
Du matériel de confinement
(rouleaux adhésifs large, serpillières, coton hydrophile...)*





Risque « Inondations »



DÈS L'ALERTE

- * Se tenir informé de l'évolution de la situation
- * Rehaussez objets et mobiliers
- * Rassemblez l'indispensable



PENDANT

- * Se tenir informé de la montée des eaux



www.vigicrues.gouv.fr/

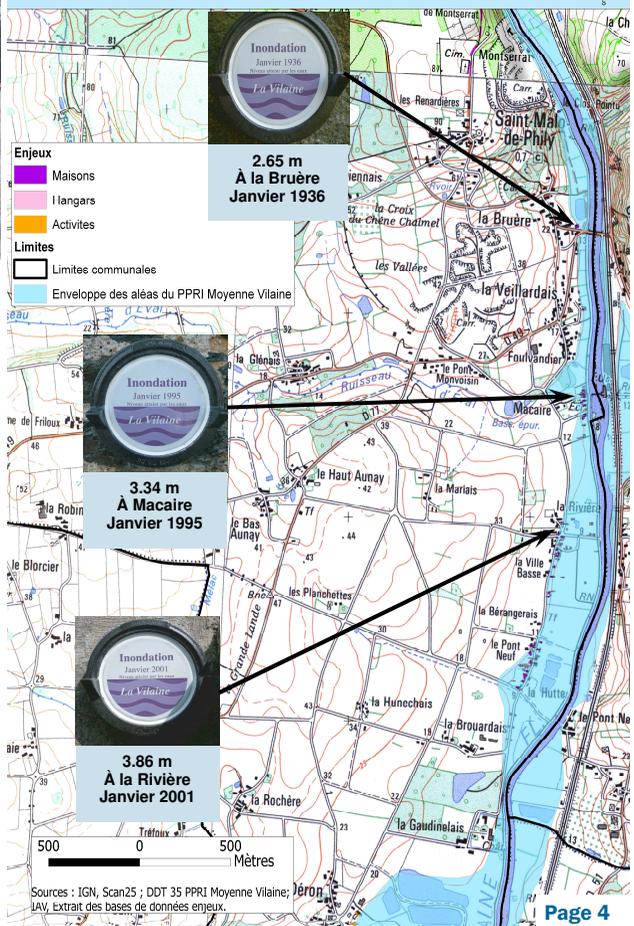
- * Ne vous engagez pas en zone inondée
- * Évacuez seulement si on vous en donne l'ordre

APRÈS

- * Aérer et désinfecter les pièces
- * Chauffer dès que possible
- * Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche
- * S'assurer que l'eau du robinet est potable (Mairie)
- * Faire l'inventaire des dommages



Commune de Saint Malo de Phily :
Recensement des enjeux compris dans les limites du PPRI Moyenne Vilaine



LES BONS GESTES ... LES BONS REFLEXES



Fermer la porte, les aérations.



Couper l'électricité, le gaz.



Montez à pied dans les étages.



Tenez-vous Informés en écoutant la radio



Ne saturez pas le réseau téléphonique



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux.

Sources : IGN, Scan25 ; DDT 35 PPRI Moyenne Vilaine ; JAV, Extrait des bases de données enjeux.



Risque « Météorologiques »



Intempéries



Tempêtes

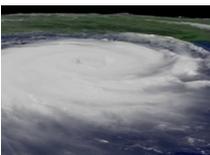


Neige et Verglas

S'informer du niveau d'alerte

<https://météofrance.com/3250>

Écouter les bulletins météo à la radio et les consignes de sauvegarde
France Inter - FM 93.5
France Bleue Armorique - FM 103.1



Températures Extrêmes



Grands Froids



Canicules

- * Maintenir votre maison à l'abri du froid ou de la chaleur
- * Donner des nouvelles à vos proches
- * Ne faites pas d'efforts physiques intenses
- * Se déplacer le moins possible

Les personnes âgées, fragiles, isolées... inscrivez-vous sur le registre de la mairie

Code couleur de la vigilance météorologique de Météo France



Vert Niveau 1
Pas de vigilance particulière



Jaune Niveau 2
Soyez attentifs; si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.



Orange Niveau 3
Soyez très vigilant; des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.



Rouge Niveau 4
Une vigilance absolue s'impose; des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

LES BONS GESTES ... LES BONS REFLEXES



Gagnez un abri sûr



Fermez portes, volets et fenêtres



Tenez-vous informés en écoutant la radio



Déplacez-vous le moins possible



Rassemblez l'indispensable



Risque « Sismiques »



AVANT

Le tremblement de terre est un phénomène brutal. Aucune prévision n'est opérationnelle actuellement.

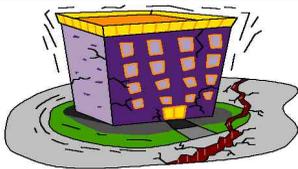
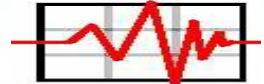
- * S'informer sur le risque.
- * Privilégier les constructions parasismiques.
- * Repérer les points de coupure eau, gaz, électricité.
- * Fixer les appareils et meubles lourds.
- * Eviter de placer des objets lourds sur les étagères.
- * Repérer un endroit où l'on pourra se mettre à l'abri.

APRÈS

- * Ne pas téléphoner, laisser le réseau disponible.
- * Ne pas toucher aux câbles tombés à terre.
- * Ne jamais pénétrer dans les maisons endommagées.
- * Ne pas prendre l'ascenseur.
- * Emporter les papiers personnels.
- * Marcher au milieu de la chaussée.

PENDANT

- * *A l'intérieur* : Se mettre à l'abri près d'un mur ou sous un meuble.
- * *A l'extérieur* : S'éloigner de ce qui peut s'effondrer.
- * *En voiture* : S'arrêter à distance des constructions ou des fils électriques et ne pas descendre.



Le Risque sismique est relativement faible dans la région (zone 2 faible) en comparaison avec les autres risques recensés sur la commune, mais celui-ci est tout de même présent et pris en compte dans les normes de construction des bâtiments.

LES BONS GESTES ... LES BONS REFLEXES



Couper l'électricité, le gaz.



Evacuez les bâtiments.



Abritez vous sous un meuble solide.



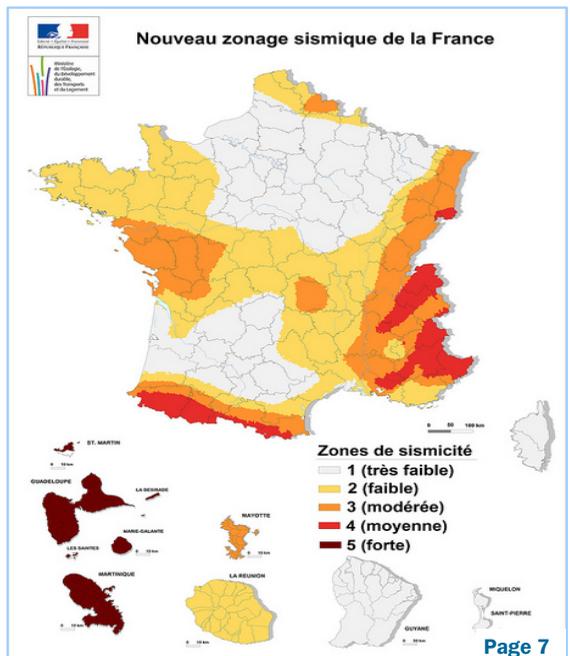
Tenez-vous informés en écoutant la radio



Eloignez vous des bâtiments



N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école s'occupe d'eux.



MOYENS D'ALERTE

Sur la commune



- * Appels téléphoniques aux habitants dans les zones à risques.
- * Porte à porte
- * Messages dans les boîtes aux lettres
- * Présence sur le terrain
- * Accueil physique et téléphonique en mairie
- * Affichage de messages à la mairie et dans les commerces

Risques Infectieux (pandémie...) :

- * Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro-alcoolique
- * Appelez votre médecin en cas de symptômes, et le 15 en cas d'urgence.



NUMÉROS UTILES



Sapeurs Pompiers
12 ou 112

SAMU
15

Gendarmerie
17

Préfecture 35 :
0 800 71 36 35

Fréquences Radios

France Bleu Armorique 103.1 FM

Radio Laser 95.9 FM

France Inter 93.5 FM

Où s'informer

Mairie :

www.saintmalodephilly.fr

Facebook: [Mairie Saint Malo de Phily](#)

Préfecture :

www.ille-et-vilaine.gouv.fr

Météo France :

<http://meteofrance.com/>

Vigicrues :

<http://www.vigicrues.gouv.fr/>

Ministère de la santé :

<http://www.sante-sports.gouv.fr/>

Ministère de l'environnement :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Risques majeurs :

<https://www.georisques.gouv.fr/>

Documents consultables

En Mairie :

- ◆ Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- ◆ Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- ◆ Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondations (PPRI)
- ◆ Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

En Préfecture :

- ◆ Plan Canicule
- ◆ Plan Grand Froid
- ◆ Document départemental sur les risques majeurs
- ◆ Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations (PPRI)
- ◆ Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM)